



Invitation presse
Accréditation obligatoire

Prochain Conseil de Paris

Du mardi 6 février au vendredi 9 février 2023

Le Conseil de Paris se réunira à partir du mardi 6 février. Il sera notamment question de la carte scolaire, du plan local de mobilité à Paris et de l'octroi de la citoyenneté d'honneur aux otages du Hamas.

Mardi 6 février

8h15 : petit-déjeuner presse autour d'Emmanuel Grégoire – **merci de notifier votre présence auprès de margot.dubertrand@paris.fr**

9h00-11h15 : ouverture puis vœux relatifs au Parc des Princes, à la carte scolaire et à la zone du pont d'Iéna et du Trocadéro.

11h15-13h00 et 14h45-16h00 : examen des projets de délibération

16h-17h : rapport du Conseil parisien de la jeunesse

Mercredi 7 février

9h00 : examen des projets de délibération

9h30-10h30 : débat organisé autour du vœu du Conseil parisien des associations relatif à la mise en application du contrat d'engagement républicain par la Ville de Paris

10h30-14h30 : suspension de la séance en raison de l'hommage national aux victimes françaises de l'attaque du Hamas contre Israël du 7 octobre aux Invalides

14h30-15h50 : questions d'actualité

15h50-16h45 : proposition de délibération à l'initiative du Groupe communiste et citoyen « Paris résiste et réaffirme ses valeurs d'accueil et de solidarité face aux compromissions coupables »

A l'issue poursuite de l'examen des projets de délibération.

Jeudi 8 février

Examen en 7^{ème} commission de la délibération sollicitant l'octroi de la citoyenneté d'honneur aux otages du Hamas.

10h00-11h45 : débat organisé sur le plan local de mobilité à Paris

15h00-16h00 : débat organisé autour de la présentation du rapport du conseil des générations futures « Paris, un laboratoire pour mesurer le bonheur –

qualité de vie, culture, lien social et émancipation : qualifier et mesurer le bonheur à Paris ».

À l'issue poursuite de l'examen des projets de délibération.

Vendredi 9 février

9h00 : poursuite de l'examen des délibérations jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour

Le conseil est retransmis en direct sur paris.fr

Les délibérations sont mises en ligne sur paris.fr (rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour.)

En marge des débats, les adjoints à la Maire iront à votre rencontre en salle de presse pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à nous adresser en amont vos demandes d'interviews.

Le prochain Conseil de Paris aura lieu du mardi 21 mai au vendredi 24 mai 2024.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr